

Annexe II b

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE			Candidats de la voie scolaire dans un établis- sement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établis- sement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unité	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E.1 : Épreuve scientifique et technique		5						
Analyse technique d'un ouvrage	U.11	2	ponctuel	3 h	ponctuel	3 h	CCF	
Mathématiques et sciences physiques	U.12	2	écrit	2 h	écrit	2 h	CCF	
Travaux pratiques de sciences physiques	U.13	1	écrit	45 min	écrit	45 min	CCF	
			pratique		pratique			
E.2 : Épreuve de technologie :	U.2	2	ponctuel	3 h	ponctuel	3 h	CCF	
Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier			écrit		écrit			
E.3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :		9						
Réalisation d'un ouvrage	U.31	3	CCF		ponctuel	40 min	CCF	
Présentation d'un dossier d'activité					oral			
Fabrication d'un ouvrage	U.32	3	CCF		ponctuel	14 à 17 h	CCF	
Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	U.33	3	CCF		pratique	4 à 7 h	CCF	
					pratique			
E.4 : Épreuve de langue vivante	U.4	2	ponctuel	2 h	ponctuel	2 h	CCF	
			écrit		écrit			
E.5 : Épreuve de français, histoire- géographie		5						
Français	U.51	3	ponctuel	2 h 30	ponctuel	2 h 30	CCF	
			écrit		écrit			
Histoire-géographie	U.52	2	ponctuel	2 h	ponctuel	2 h	CCF	
			écrit		écrit			
E.6 : Épreuve d'éducation artistique, arts appliqués	U.6	1	CCF		ponctuel	3 h	CCF	
					écrit			
E.7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U.7	1	CCF		ponctuel		CCF	
					pratique			
Épreuves facultatives (1)								
Langue vivante	UF.1		oral	20 min	oral	20 min	oral	20 min
Hygiène-prévention-securisme	UF.2		CCF		écrit	2 h	CCF	

(1) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.